

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-NEUF AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de GRIVESNES sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, TEN Franck, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de M. BLIN Nicolas, Mme PATRICE-BOURDELLE Christine de Mme DOUAY Sonia, M. LAMOTTE Dominique de M. COTTARD Yves, M. SURHOMME Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. CAPELLE Hubert de Mme ATTAGNANT Hélène, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. LEVASSEUR Roger, M. VAN DE VELDE Michel de M. VERONT Fabrice, M. CHANTRELLE Brice de Mme BERTOUX Julia, M. DUTILLEUX Olivier de M. HEYMAN Christophe, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. DOVERGNE Alain de M. VIOLLETTE Paul, M. NOCHEZ Didier de M. PARENTY Vincent, M. CARON Hubert de M. MIANNE Michel, M. BOUCHER Michel de M. MAROTTE Philippe

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, GOURDET Séverine, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie

Messieurs BLIN Nicolas, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, GAWLIK Jérémy, LEVASSEUR Roger, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, VIOLLETTE Paul, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, MAROTTE Philippe

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 37

· dont suppléé :

Membres représentés : 14

Votants : 51

Date de la convocation

23 AVRIL 2024

Secrétaire de séance :

Brice CHANTRELLE

OBJET : TARIFICATION CAJ 2024

Rapport de Madame Anne-Marie PREVOST, Vice-Présidente « Petite Enfance Jeunesse »

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CCALN du 26 janvier 2023, relative à la tarification applicable au CAJ,

Dans le cadre de la régie de recettes, relative à l'encaissement des participations liées aux inscriptions des jeunes aux CAJ organisés par la CCALN ;

Il est proposé de modifier le tarif unitaire appliqué pour le repas en le passant de 3,50 € à 4,00 €.

Les tarifs appliqués aux inscriptions des jeunes (forfaits hebdomadaires) et aux mini-camps restent inchangés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine la grille tarifaire annexée qui sera appliquée à compter des vacances d'Été 2024 dans le cadre des accueils collectifs de mineurs – CAJ organisés par la CCALN ;
- Autorise le Président et la Vice-Présidente chargée de la Compétence « Petite Enfance Jeunesse » à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le

20/04/24

Affiché le 06/05/24

Fait et délibéré, le 29 avril 2024

à GRIVESNES

Le Président,

Alain DOVERGNE



Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)
Communauté de Communes Avre Luce Noye

Tarifs 2024

QF	Petites vacances (Hiver, Printemps et Toussaint)		Repas à l'unité
	Jeunes de la CCALN	Jeunes extérieurs de la CCALN	
0 à 550 €	30,00 € / semaine	60,00 € / semaine	4,00 €
551 à 950 €	32,50 € / semaine	65,00 € / semaine	4,00 €
951 € et plus	35,00 € / semaine	70,00 € / semaine	4,00 €

QF	Vacances d'été – Tarifs hebdomadaires		Repas à l'unité
	Jeunes de la CCALN	Jeunes extérieurs de la CCALN	
0 à 550 €	35,00 € / semaine	65,00 € / semaine	4,00 €
551 à 950 €	37,50 € / semaine	70,00 € / semaine	4,00 €
951 et plus	40,00 € / semaine	75,00 € / semaine	4,00 €

QF	Vacances d'été – Mini-camp		Repas à l'unité
Sans condition	15,00 € / jour	30,00 € / jour	4,00 €

QF	Transport matin/soir – Toutes périodes	
	Jeunes de la CCALN	Jeunes extérieurs de la CCALN
Sans condition	GRATUIT	NON PRIS EN CHARGE

Tarifs applicables à compter des vacances d'été 2024.

Le Président de la CCALN,
Alain DOVERGNE

